

Le Bulletin

d'Ahuntsic-Cartierville

Journal d'information aux citoyens de l'arrondissement

Premier numéro
à conserver

Volume 1, numéro 1
Automne 2003 - Hiver 2004

Joyeuses Fêtes!

Contre les défusions mais pour une ville plus juste

Les élus d'Ahuntsic-Cartierville se sont présentés en commission parlementaire à Québec pour demander le retrait du projet de Loi 9.

Un projet de loi à retirer

Ils considèrent que l'on devrait attendre en 2005 pour consulter les citoyens sur une possible défusion. En plus d'éviter les problèmes de légitimité des élus actuels, consulter la population montréalaise lors des élections municipales du 6 novembre 2005 aurait des avantages logistiques, financiers et temporels en permettant la tenue d'études d'impact sérieuses, ainsi qu'une réflexion plus mûrie quant aux conséquences d'un démantèlement des structures actuelles de la Ville de Montréal. De cette façon, la nouvelle Ville aurait eu le temps de faire ses preuves.

Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons la version finale du projet de loi, en espérant que les ex-banlieusards connaîtront les coûts de la défusion avant de prendre leur décision.

Le projet de loi 9

L'objectif principal de ce projet de loi est de permettre la tenue de référendums dès 2004 et, par la suite, la re-création des anciennes municipalités. Les résidants en faveur de la défusion devraient signer un registre. Si le nombre de signatures nécessaires est atteint, le processus référendaire est enclenché. Le nombre de signatures requis reste à définir.

Décentraliser mais non pas réorganiser

L'administration du maire Tremblay a présenté, comme réponse au projet de loi 9, un plan de réorganisation de la structure de Montréal qui redonnerait aux arrondissements le pouvoir d'emprunt et la personnalité juridique d'une véritable ville. Les élus de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ne croient pas que le plan de l'administration Tremblay puisse préserver l'intégrité de la Ville de Montréal face aux défusionnistes. De plus, il comporte selon eux des éléments qui mettent en péril l'essence même de la Ville et les principes d'équité qui ont présidé à la fusion.

Par contre, ils demandent pour les arrondissements de l'ancien Montréal la même décentralisation que celle dont jouissent les arrondissements des ex-banlieues et surtout les mêmes budgets. Pour eux, il est clair que :

1. Le pouvoir d'emprunt des arrondissements fera en sorte que les arrondissements riches resteront riches et les arrondissements pauvres demeureront pauvres.
2. L'élection de 28 maires d'arrondissements créera des déséquilibres démocratiques importants au sein du conseil municipal et dans la représentation des populations concernées.
3. Le pouvoir d'agir en justice créera une série de conflits potentiels qui pourraient paralyser certains arrondissements (les arrondissements pauvres seront à la merci des poursuites).
4. La population du centre-ville ne sera pas correctement représentée et aura moins de droits que les autres.

Enfin, les élus d'Ahuntsic-Cartierville croient que les Montréalais et les Montréalaises devraient être consultés sur ce projet de réorganisation avant qu'il ne soit mis en application.

Rappel

En décembre 2000, le gouvernement du Québec adoptait la Loi 170, créant ainsi la nouvelle Ville de Montréal par le regroupement des 28 municipalités de l'île de Montréal. Cette adoption a enclenché un processus de transition qui a débouché, le 1er janvier 2002, sur la création de la nouvelle Ville de Montréal, une métropole avec une population de 1 830 000 personnes. Cette fusion, qui s'inscrivait dans une tendance internationale, poursuivait plusieurs buts : rétablir l'équité fiscale, faire face aux défis et enjeux sociaux (pauvreté, logement, etc.), favoriser le partage de la richesse ainsi que le maintien et le renouvellement des infrastructures régionales.

Les engagements du Parti libéral du Québec

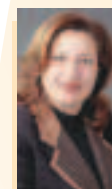
À la même époque que l'adoption de cette loi, le Parti libéral du Québec a pris l'engagement de permettre aux populations des anciennes municipalités fusionnées de se prononcer sur ces fusions. À la suite de l'élection du 14 avril, le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, Jean-Marc Fournier, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi 9.

Sommaire

Le déneigement en 4 étapes

Dotation 2004

Page 2



Mot de la présidente

Travaux du métro vers Laval

Page 3

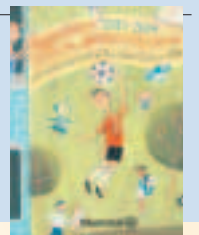
Des nouvelles de vos élus

Pages 4-5

Culture et loisirs

Quoi faire à Ahuntsic-Cartierville

Pages 6-7



Actualités de l'arrondissement

Page 8

CAHIER SPÉCIAL

Ahuntsic-Cartierville en mouvement

Pages 9 à 15

Numéros de téléphone utiles

Page 16

Ahuntsic-Cartierville
Montréal



Photo : Denis Labine

Dotation 2004

Mission presque impossible

Comme chaque année à cette époque, nous avons entrepris des représentations afin de faire augmenter notre dotation. Une fois de plus, la démonstration est claire : il nous faudrait disposer de 8 millions supplémentaires. «Ne rêvons pas en couleur, nous n'aurons pas ces 8 millions cette année », a expliqué la Présidente de l'arrondissement et conseillère de Cartierville, Noushig Eloyan. Nous tentons désespérément d'aller chercher des grenailles et nous continuons de nous battre pour une plus grande justice dans la répartition des budgets.» Actuellement, les arrondissements de l'ancien Montréal contribuent 200 millions de plus que les ex-banlieues pour les services centraux. Interpellé lors de l'adoption du budget 2003, le président du comité exécutif, Frank Zampino, avait reconnu ce déséquilibre.

En 2004, la dotation de l'arrondissement est de 48 174 800 \$ comparativement à 45 246 500 \$ en 2003 avec 375 années-personnes. Des 2 928 300 \$ additionnels reçus, 808 700 \$ sont réservés à des ajustements salariaux et contractuels (les nouvelles conventions collectives, l'augmentation des contrats d'enlèvement de la neige et des déchets, etc.) 1 604 300 \$ sont payables à d'autres arrondissements pour des services qui ne sont pas encore décentralisés tel que le marquage des rues.

Finalement, l'arrondissement disposera de 515 000 \$ pour répondre à des besoins qui dépassent largement le montant accordé. Ces sommes seront affectées en accord avec les objectifs que nous nous sommes fixés cette année, soit l'amélioration du service aux citoyens et la propreté :

- la communication, l'accueil et l'information du bureau d'arrondissement;
- l'expertise technique pour la gestion des travaux d'infrastructures et de la circulation;
- le respect de la réglementation en matière de construction et d'urbanisme.

Nous maintiendrons également des services ajoutés l'an dernier, mais qui avaient été financés à même les surplus :

- l'augmentation des heures d'auxiliaires à la bibliothèque de Cartierville;
- l'ajout de nouvelles équipes de patrouille cycliste;
- l'augmentation du nombre d'heures de présence des employés à l'éco-centre;
- le maintien d'un niveau acceptable d'entretien des terrains de soccer;
- la remise en service du Bibliobus.

Objectifs 2004

Notre premier objectif en 2004 est de réduire le délai de traitement des plaintes des citoyens. Tous sont conscients qu'il s'agit d'une entreprise complexe dans laquelle il faudra mettre beaucoup d'énergies et de ressources, mais la volonté est là.

Les efforts afin d'améliorer la propreté des voies publiques, plus particulièrement autour des stations de métro, des abribus et dans les parcs se poursuivront. Les demandes des citoyens relatives au respect des règlements sur la propreté et la salubrité feront l'objet d'une attention spécifique.

La circulation sera au coeur de nos préoccupations. Pensons aux travaux du rond-point de l'Acadie et surtout à ceux du prolongement du métro. Nous mettrons toutes les énergies nécessaires pour faire les interventions qui s'imposent auprès des services corporatifs et des autres intervenants comme les Sociétés de transport. Nous tenterons de garder les citoyens bien informés.

Le secteur de Cartierville et celui du Centre Henri-Julien demandent des interventions majeures afin d'améliorer l'offre de service et de consolider les infrastructures communautaires et de loisirs. Les élus, soutenus par les services, continueront à travailler afin que ces dossiers soient traités en priorité.

Finalement, pour favoriser le développement économique, l'arrondissement poursuivra les efforts de relance du secteur l'Acadie-Chabanel et de soutien aux rues commerciales, en collaboration avec la Ville, la CDEC, le ministère du Transport du Québec ainsi que l'Agence Métropolitaine de Transport.

Travaux publics

La neige, on s'en charge... en 4 étapes

1. ÉPANDAGE

Il neige et il fait entre -10°C et -15°C... On épand sur la chaussée un mélange composé de 50 % de sel et 50 % de gravier. Sur les trottoirs, le mélange est composé de 10 % de sel et 90 % de gravier.

Il fait encore plus froid et le mercure descend sous la barre des -15°C... On utilise alors un mélange composé de 10 % de sel et de 90 % de gravier pour les chaussées comme pour les trottoirs.

2. DÉBLAIEMENT

La quantité de neige au sol atteint 2,5 cm et plus... On tasse la neige pour ouvrir la voie aux piétons et aux véhicules. On déblaise plusieurs fois par jour plus de 296 km de rues et 482 km de trottoirs. Pour que l'on puisse procéder rapidement, stationnez votre voiture en parallèle, tout près de la bordure du trottoir.

3. SIGNALISATION

Pour charger la neige, il faut libérer la rue de tout véhicule avant notre arrivée. Portez attention aux panneaux orange, indiquant l'interdiction de stationnement, qui sont accrochés de part et d'autre de la rue entre 7h et 19h ou entre 19h et 7h.



4. CHARGEMENT

En période de chargement, on travaille 24 heures sur 24. On utilise des souffleuses, des chenillettes, des niveleuses, des camions... Déneiger le territoire de Montréal prend en moyenne 5 à 6 jours.

POUR QUE ÇA FONCTIONNEMENT RONDEMENT!

1. Utilisez le transport en commun.
2. Ne pelletez pas la neige dans la rue.
3. Surveillez la signalisation et déplacez votre voiture pour le chargement.

Vous n'avez pas respecté les consignes de stationnement et votre véhicule a été remorqué? Pour le récupérer, composez le 872-3777 durant la période hivernale, ou le 872-9412 le reste de l'année.

« Sault vers l'eau-delà » à l'honneur

L'équipe des parcs de l'arrondissement d'Achamps-Cartierville s'est méritée le prix d'excellence Argent au concours inter-arrondissements de mosaïculture organisé par Mosaïcures internationales Montréal 2003 sous le thème «Mythes et légendes du monde». Installée à l'angle des rues Lajeunesse et Prieur, la sculpture florale en deux dimensions représentait la noyade du père Nicolas Viel et son compagnon Achamps. Notons par ailleurs que c'est une jeune étudiante de l'école secondaire Sophie-Barat qui avait remporté le concours pour trouver le titre de l'œuvre. Félicitations à toutes les personnes qui ont participé au projet.



Photo : François Chaput

À surveiller

Dès le début de janvier 2004, la collecte des déchets sur votre rue risque de changer de jour. Surveillez vos hebdomadaires locaux ou cliquez sur Info-Collectes au site Internet de la Ville pour en savoir davantage.

Travaux de prolongement du métro

À la recherche de solutions acceptables

Les travaux de prolongement du métro connaîtront une recrudescence le printemps prochain et les impacts seront importants autour de la station Henri-Bourassa. C'est pourquoi des rencontres de travail ont commencé entre les experts de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), les élus et les experts de l'arrondissement afin de discuter des mesures de mitigation que l'AMT entend prendre pour diminuer l'impact qu'aura l'augmentation très importante du trafic des autobus dans nos rues.

«Les discussions ne sont pas toujours faciles», a commenté Madame Eloyan. «Nous comprenons que personne n'a de baguette magique, mais nous sommes déterminés à minimiser les inconvénients pour les résidents d'Ahuntsic et à faire en sorte que l'on développe des solutions en amont, c'est à dire à Laval, avant que les autobus n'arrivent chez nous.»

En plus de mesures de mitigation, les élus de l'arrondissement travaillent actuellement pour que les rues et les artères soient refaites après le passage des autobus. «Non seulement nous endurons en partie pour les autres, mais il ne faudrait pas, en plus, que nous subissions une détérioration accrue d'un réseau déjà malmené par les milliers d'automobilistes en transit tous les jours», ont fait valoir les élus dans une lettre à Claude Dauphin, responsable du dossier des transports au comité exécutif de la Ville. À titre également de responsable de l'AMT et de la Société des transports de Montréal (STM), monsieur Dauphin est un interlocuteur privilégié dans ce dossier.

L'arrondissement exige également la fermeture des terminus de la Société de transport de Laval (STL), une fois les travaux de prolongement du métro terminés.



Photo : Denis Labine

La station Henri-Bourassa fermée

La station Henri-Bourassa devra demeurer fermée pendant 14 semaines au cours desquels des mesures transitoires seront mises en place par l'AMT, la Société de transport de Laval et la Société de transport de Montréal pour assurer le service aux usagers du transport en commun. Rappelons que la station Henri-Bourassa sert de terminus à plusieurs lignes d'autobus en provenance de la rive nord. De plus, de nombreuses autres lignes desservant la partie nord de l'île de Montréal viennent aussi déposer leurs voyageurs chez nous.

Préserver la qualité de vie

Pour le conseiller d'Ahuntsic, Pierre Lapointe et celui de Saint-Sulpice, Maurice Beauchamp, toutes les initiatives qui pourront préserver la qualité de vie, diminuer le bruit et faciliter le stationnement seront les bienvenues. «À notre demande, l'AMT travaille actuellement à d'autres scénarios et cherche d'autres solutions. Nous demeurons confiants que ses professionnels apporteront des correctifs aux problèmes que nous avons soulevés», a souligné Monsieur Beauchamp. «Il s'agit d'un dossier difficile, mais nos citoyens méritent que tous les efforts soient faits pour préserver leur tranquillité et leur quiétude», a insisté Monsieur Lapointe.

Quelques faits à propos de Montréal

- Saviez-vous que l'ancienne Ville de Montréal contribue, pour les services centraux, pour 200 millions de dollars par année de plus que les anciennes banlieues? Cela explique la pauvreté de nos budgets (dotation d'arrondissement).
- Saviez-vous que notre arrondissement dispose d'un budget ou dotation de 45,2 millions de dollars pour offrir des services à 123 000 résidents? À Saint-Laurent, le budget est de 57,6 millions pour offrir des services à 78 500 personnes.
- Saviez-vous que la ville compte maintenant 104 conseillers, dont 40 élus pour l'ancienne

Ville de Montréal et 64 élus pour les anciennes villes de banlieues dont 33 conseillers municipaux et 31 conseillers d'arrondissement?

- Saviez-vous que l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce/Côte-des-Neiges compte 165 000 citoyens et que l'arrondissement de Westmount en compte 20 250?
- Saviez-vous que la Ville de Montréal compte 27 arrondissements dont neuf pour l'ancienne Ville de Montréal avec 1 043 millions d'habitants et 18 arrondissements pour les anciennes banlieues avec 760 000 habitants?

Mot de la présidente

Chères concitoyennes et chers concitoyens d'Ahuntsic-Cartierville,

Nous sommes tous très fiers de vous présenter cette première édition du *Bulletin* d'information de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Cette initiative s'inscrit dans la foulée du sondage que nous avons mené le printemps dernier et qui visait à mesurer votre taux de satisfaction sur les services rendus par votre arrondissement ainsi qu'à recueillir vos suggestions pour en améliorer la qualité.

Or, l'une des préoccupations clairement manifestées par l'ensemble de la population concernait précisément le besoin d'être mieux informée et de façon plus soutenue.

Nous avons pris acte de vos commentaires. La première mesure a été l'ajout d'un préposé au bureau Accès Montréal, centre névralgique et en direct de l'accueil et de l'information aux citoyens de l'arrondissement. D'ici la fin de l'année, nous devrions avoir terminé la refonte complète des pages web de notre arrondissement sur le portail Internet de la Ville de Montréal.



Entre temps, nous avons également décidé de publier sans plus attendre un bulletin qui devrait paraître éventuellement quatre fois l'an. La production en a été confiée à l'équipe interne des communications. Le service des postes en assure la distribution de sorte que chaque foyer est assuré d'en recevoir une copie.

La raison d'être de cette publication est sans équivoque : vous offrir un outil efficace et convivial d'information. Vous y trouverez une foule de renseignements utiles sur les services municipaux ainsi que des articles couvrant des sujets d'actualité concernant notre arrondissement. On y retrouvera également un rappel des principaux règlements qui facilitent la vie en société : bruit, nuisances, antennes paraboliques, vente de garage, coupe d'arbres, etc. Dans chacun des numéros, vous pourrez lire en plus des nouvelles spécifiques à votre district : investissements publics, problématiques particulières, projets ou tous sujets qui intéressent les citoyens d'un quartier.

Le Bulletin inclura par ailleurs un cahier spécial qui fera partie intégrante de la publication. Pour ce premier numéro, nous avons décidé de faire le bilan des dix dernières années de l'histoire de l'arrondissement - dix années de développement et de progrès au cours desquelles la fiscalité a été stabilisée et les services améliorés.

Nous avons mis un soin attentif pour faire de ce bulletin une publication à l'image de notre communauté. Une publication aussi qui fera l'orgueil de tous les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville! Nous comptons par ailleurs sur vos commentaires et suggestions pour que le contenu des prochaines éditions soit toujours à la hauteur de vos attentes.

Bonne lecture!

Noushig Eloyan

Le bulletin volume 1, numéro 1

Production et rédaction :
Bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
Collaboration spéciale : Marie Otis
Correction d'épreuves : Jean-Marie Allard

Conception graphique et infographie :
Passerelle Bleue
Impression :
Litho Acme

Distribution : Postes Canada
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec,
novembre 2003, ISBN 2-7647-03-3-3

District de Cartierville Noushig Eloyan

Comme conseillère de Cartierville, je me suis donnée comme mission de rétablir une offre de services plus complète dans Cartierville.

Après des mois de démarches, nous avons réussi à faire inscrire au schéma d'aménagement l'axe Laurentien comme secteur prioritaire à réaménager. Déjà, l'arrivée de la nouvelle succursale de la bibliothèque sur la rue de Salaberry, de même que la construction d'une maison des jeunes au parc de Méty devraient faire une différence notable.

La maison des jeunes ouvrira ses portes en janvier prochain alors que les travaux de réfection du parc de Méty, ses sentiers, les abords de la pataugeoire et les aires de pique-nique seront terminés pour l'été 2004.

Le CASC

Comme vous le savez, des intervenants du milieu travaillent depuis des années à un projet de centre sportif et communautaire dans Cartierville. Pour mener à bien un tel projet, tous les paliers de gouvernement doivent faire leur part. Malgré les maigres ressources de l'arrondissement, mes collègues et moi avons réservé 1 million de dollars pour acheter le terrain. Nous attendons des gestes concrets des autres partenaires. Le 3 octobre dernier, une rencontre a réuni tout le monde autour d'une même table au bureau du maire. L'esprit positif qui a présidé à cette rencontre nous laisse optimistes pour l'avenir. Vous pouvez me rejoindre au 872-0430.



Madame Eloyan en compagnie des ministres Stéphane Dion et Jacques Dupuis et de membres d'organismes du quartier. En plus de la maison des jeunes, le parc sera complètement refait. Les vieux terrains de tennis seront remplacés par un terrain de soccer et un de basketball. On réaménagera l'aire de jeux des enfants et on refera les sentiers, l'éclairage, etc. Un investissement de 2,6 millions de dollars.

District de Saint-Sulpice Maurice Beauchamp

Le dossier qui a fait le plus de bruit dans Saint-Sulpice est très certainement le projet de construction des résidences étudiantes du cégep d'Ahuntsic. À la demande des citoyens, le conseil d'arrondissement a rejeté le projet du cégep qui devait être situé sur les terrains adjacents au parc du Boisé de Saint-Sulpice. Les élus ont appuyé de plus la requête du comité des citoyens pour l'aménagement du Boisé de Saint-Sulpice en vue de l'obtention d'un statut juridique de *réserve naturelle* pour tout ce territoire. En contre-partie, nous explorons actuellement, en collaboration avec la Ville, divers scénarios visant à répondre aux besoins pressants du cégep et dont le choix final serait à la satisfaction de toutes les parties.

Il est bien trop tôt pour en parler, mais croyez bien que je n'ai pas laissé tomber ce dossier si important pour notre district.

Travaux dans les parcs

Au cours de l'été, des travaux ont été complétés dans les parcs du district. Ainsi, les jeux des enfants de 2 à 6 ans ont été renouvelés au parc Paul-Émile-Léger. Un terrain de soccer est venu remplacer le terrain de baseball au parc Saint-Simon et un jeu de pétanque a aussi été aménagé.



À la demande des jeunes qui fréquentent le Centre Saint-Sulpice et le Centre André-Grasset, un terrain de basketball standard a été installé au parc Henri-Julien.

Bibliobus

Excellente nouvelle pour les jeunes et les amis des livres. Grâce à notre acharnement, le bibliobus reprendra ses tournées sans interruption à compter du 2 décembre 2003. Il s'arrêtera comme par le passé au coin des rues Chabanel et Galinée. Et, nouveauté cette année, à l'angle de Mont-Cassin et Meilleur et à la Place Henri-Bourrassa.

Relance du secteur Chabanel

Je siége actuellement au comité de suivi chargé de valider les orientations pour la relance du secteur l'Acadie-Chabanel. Dès février, nous aurons des nouvelles à annoncer. Entre temps vous pouvez me joindre au 872-8558.

District d'Ahuntsic Pierre Lapointe

Les citoyens qui vivent près du parc Ahuntsic ont pu profiter davantage de l'été cette année grâce aux mesures que nous avons prises pour mieux assurer leur quiétude. Il faut souligner à cet égard la grande collaboration des organisateurs du FestiBlues.



C'était la fête au parc Saint-André-Apôtre lors de l'inauguration des jeux d'eau.

Ainsi, certaines soirées ont été écourtées et le bruit a diminué d'autant. De plus, nous avons réduit le nombre d'événements dans le parc au cours du mois d'août afin de répondre à la demande des citoyens qui voulaient retrouver leur quiétude. Plusieurs de ces voisins sont

venus exprimer leur satisfaction lors des assemblées publiques du conseil d'arrondissement et lors d'une réunion que j'ai organisée avec quelques représentants des signataires d'une pétition reçue l'année dernière.

Au parc Saint-André-Apôtre, l'été a été marqué par l'ajout de jeux d'eau et le réaménagement complet des anciens terrains de tennis. En plus de la clientèle des résidents des alentours, ce parc reçoit les enfants de plusieurs garderies et ceux d'un club de vacances. Par ailleurs, les nouveaux jeux d'eau du parc Saint-Benoît étant situés dans le voisinage d'une école primaire et de nombreuses conciergeries, il ne fait aucun doute qu'ils seront très fréquentés eux aussi.

Nous avons également investi cette année des ressources supplémentaires dans le but d'améliorer la propreté et la sécurité dans les parcs. Ainsi, nous avons augmenté le nombre de préposés au nettoyage durant les fins de semaines et nous avons ajouté des patrouilles cyclistes dans les parcs et sur les pistes cyclables.

Avec la collaboration de la Police de quartier des postes 27 et 28, nous avons pris d'autre part des mesures afin de ralentir la circulation dans les rues résidentielles du district. Je suis toujours à votre disposition au 872-2246.

District du Sault-au-Récollet

Achille Polcaro

Au cours des deux dernières années, nous avons fait de grands travaux dans le parc des Hirondelles. Les sentiers et le terrain de soccer ont été refaits et une scène a été installée afin d'accueillir tous les groupes qui veulent venir y célébrer des fêtes communautaires. L'installation d'une bande de gazon synthétique au centre du terrain de soccer fait partie d'un programme intensif d'investissement entrepris depuis deux ans afin de répondre à la demande grandissante pour ce sport. Au parc Saint-Paul-de-la-Croix, nous avons amélioré l'éclairage afin de permettre aux joueurs de pétanque de profiter des belles soirées d'été.

La circulation et l'état de nos rues et artères demeurent pour moi et mes collègues une préoccupation majeure. Malgré les efforts que nous mettons à réparer la

chaussée, il est bien difficile d'en contrer la détérioration rapide alors que nous subissons le trafic de transit des automobilistes en provenance du Nord. Bien que l'entretien des artères principales soit du ressort de la Ville et malgré le fait que les autorités centrales ne tiennent pas compte de notre situation particulière dans le calcul de notre dotation, nous nous acharnons à les entretenir et à reboucher les trous alors que plusieurs artères devraient être refaites au complet.

Vous pouvez compter sur moi pour continuer à me battre afin d'améliorer la condition de la chaussée et de diminuer la nuisance que cause le trafic dans certaines rues résidentielles. Vous pouvez me rejoindre au 872- 2246.



Les jeux des enfants de 2 à 6 ans et de 6 à 12 ans ont aussi été remplacés au parc Sault-au-Récollet.



Les nouvelles installations du parc Bordeaux



Une équipe de basket entourant Madame Belleli.

District de l'Acadie

Hasmig Belleli

Au cours de la dernière campagne électorale, je m'étais engagée à refaire les terrains de tennis du parc Marcelin-Wilson et à réaménager complètement les installations du parc de Bordeaux. Je peux dire aujourd'hui : «Mission accomplie!» Nous avons réussi à répondre à deux demandes pressantes dans une même intervention : redonner des équipements de qualité aux joueurs de tennis et offrir de nouvelles installations aux amateurs de basketball de rue.

Nous retrouvons donc sur le même site, six terrains de tennis complètement refaits; la surface, les filets, les clôtures, les bancs, tout est neuf! D'autre part un terrain de basket réglementaire ainsi que deux paniers de pratique ont été aménagés. Des clôtures à hauteur appropriée permettront aux deux groupes de pratiquer leur sport favori sans se nuire mutuellement. Nous avons aussi profité de ces travaux pour effectuer des plantations autour du site de bocce près de l'aréna afin de donner un peu d'ombre aux joueurs et aux spectateurs. Ces investissements viennent confirmer la vocation familiale du parc Marcelin-Wilson qui offre des installations pour les utilisateurs de tous les âges.

Nous avons également investi plus que d'habitude dans le programme de réfection routière du district afin de tenter de compenser pour la détérioration rapide de nos rues par le trafic de transit. Nous continuons à faire les représentations qui s'imposent dans ce dossier afin d'améliorer nos infrastructures. Je suis toujours à votre disposition. Vous pouvez me joindre au 872-8558.

Portrait de l'arrondissement

À votre service!

Nous sommes 375 personnes à votre service dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville!



Ensemble, notre priorité est de tout mettre en œuvre pour vous offrir un milieu de vie et des services de la plus haute qualité.

Ahuntsic-Cartierville c'est :

- 24 km² de superficie
- 482 km de trottoirs
- 296 km de rues et de ruelles
- 347,3 km de conduites d'eau
- 3 ponts et 3 autoroutes qui le traversent
- 207 parcs et espaces verts
- 48 077 plantations de vivaces et de fleurs annuelles
- 1 749 651 m² de superficie de gazon à entretenir
- 43 534 arbres
- 355 arbres plantés en 2002
- 635 arbustes plantés en 2002

Maison de la culture Ahuntsic/Cartierville

Programmation automne 2003

PARTIE DE QUILLES CHEZ LA REINE DE CŒUR

Théâtre pour les enfants de 6 à 10 ans

Jouant le rêve et la réalité, l'auteur Jean-Frédéric Messier s'inspire de l'univers de Lewis Carroll et nous transporte dans un monde qui défie toute logique. Une production du Théâtre des Confettis dans une mise en scène de Philippe Soldevila.

Laissez-passer disponibles dès le samedi 1^{er} novembre, 13h

Mardi 18 novembre, 14 h

ECO ANDINO

Musique des Andes

Flûtes de pan, instruments à cordes, percussions, chants et costumes, tous typiquement boliviens, nous replongent dans cet héritage où la beauté, la gaieté et la particularité des musiques sont universellement reconnues.

Laissez-passer disponibles dès le mardi 4 novembre, 13h

Samedi 22 novembre, 14 h

Dimanche 23 novembre, 14 h

SONS NEUFS COMME LE MONDE- EXPOSED ROOTS

Le Conseil des Arts du

Canada vous propose une sélection de mini-spectacles des meilleurs musiciens canadiens.

Le paysage sonore redessiné en musiques du monde, musiques traditionnelles, contemporaines et fusion.

Laissez-passer disponibles dès le samedi 8 novembre, 13h

Vendredi 28 novembre, 20 h

C'EST À 30 ANS QUE QUOI DÉJÀ ?

Danse



Histoire d'une rencontre entre la chorégraphe et danseuse Estelle Clareton et la comédienne Manon Brunelle. Une quête intime qui illustre le questionnement relié au temps qui passe, à la définition

du paysage de leur vie et de leurs préoccupations d'artiste et de femme.

Laissez-passer disponibles dès le mardi 11 novembre, 18h

Samedi 29 novembre, 11 h

2-3-4 MUSIQUE!

Polyphonie vocale

Un concert plein d'éclats, avec un ensemble vocal regroupant les plus belles voix de Montréal! Muffins et café seront servis après le concert.

Laissez-passer disponibles dès le mardi 11 novembre 18h

Dimanche 30 novembre, 15 h

CONCERT À LA VISITATION

Orchestre à cordes du Conservatoire de musique de Montréal

Sous la direction du violoncelliste Guy Fouquet, l'Orchestre à cordes du Conservatoire de musique de Montréal est un ensemble dynamique composé de jeunes étudiants de 12 à 18 ans. Au programme, des œuvres de Bach, Telemann et Corelli.

Église de la Visitation

Entrée libre

Les portes de l'église ouvrent à 14h40

Mercredi 3 décembre, 19 h 30

CINÉASTES À VOTRE PORTE

Chroniques de Palestine

De la Palestine jusqu'en Israël, nous entrons en Terre Sainte, dans un monde d'émotions, de moments poétiques et d'actions étonnantes. Cinéaste engagé, Pierre Bastien sera présent pour commenter son film.

Laissez-passer disponibles dès le mardi 18 novembre, 18h

Samedi 6 décembre, 20 h

MADRIGAÏA

Chants a capella

Si le répertoire du groupe de chanteuses a capella franco-manitobaines Madrigaïa laisse une place de choix à la culture francophone, le groupe démontre aussi une très grande souplesse, signant des arrangements de mélodies folkloriques du monde et chantant aussi bien en français, en espagnol, en hongrois, en yiddish, en croate, etc.

Laissez-passer disponibles dès le samedi 22 novembre, 13h

Lundi 8 décembre, 20 h

LES VEILLÉES DE LA PLEINE LUNE

Contes avec Jean-Marc Chatel

Une soirée de contes dans un grenier, sous la pleine lune. Du mystère, des rires et de la tendresse. Une merveilleuse soirée en compagnie de Jean-Marc Chatel, conteur, menteur et envoûteur!

Maison du pressoir du Parc-nature de l'Île-de-la-Visitation

Laissez-passer disponibles dès le samedi 22 novembre, 13h

Vendredi 12 décembre, 20 h

L'ŒIL DE ROSINNA

Théâtre



D'après une nouvelle de Larry Tremblay, adaptée et mise en scène par José Babin, L'œil de Rosinna est interprétée par trois artistes : une comédienne, Catherine Trudeau, une mime-marionnettiste, José Babin et un joueur d'ombres, Alain Lavallée. Ce spectacle enchante. Il donne à penser. Ultimement, il contribue au bonheur de celui qui le voit.

Laissez-passer disponibles dès le mardi 25 novembre 18h

Samedi 13 décembre, 11 h

TI-JEAN AU ROYAUME DES FLAS-FLAS

Théâtre de marionnettes pour les 3 à 5 ans

Ce spectacle pour les tout-petits est une véritable performance d'homme

orchestre créée et interprétée par Louis-Philippe Paulhus qui prête sa voix et donne vie à 21 marionnettes, effectue la narration et les changements de décors, joue la musique, actionne les bruitages et les éclairages. Spectacle qui s'inscrit dans la tradition du Guignol.

Les places sont limitées.

Laissez-passer disponibles dès le mardi 25 novembre 18h

Dimanche 14 décembre, 15 h

RADIO-CONCERT À LA VISITATION

Concert de Noël avec le concerto Della Donna

Le Concerto Della Donna est un ensemble qui réunit 18 jeunes femmes âgées de 18 à 24 ans sous la direction d'Iwan Edwards, bien connu pour son travail exceptionnel à la tête du Chœur de l'OSM. Lancé par une tournée en Irlande en 1999, l'ensemble a été lauréat du Concours national des chorales d'amateurs de Radio-Canada en 2002. Il vous offre un programme enchanteur composé à partir des plus beaux airs de cette période de réjouissances.

Église de la Visitation

Entrée libre

Les portes de l'église ouvrent à 14h40

Mardi 16 décembre, 14 h

NOËL AUTOUR DU MONDE

Musique

Le Quatuor à Vent Scène convie les auditeurs à redécouvrir les œuvres musicales des fêtes de la nativité, puisées dans le répertoire sacré et profane. Cet ensemble est formé de quatre musiciens : Raoul Cyr, Michel Dubeau, Yvan L'Allier et Richard Leduc. Ils utilisent une douzaine d'instruments différents, ce qui donne à la musique une palette sonore d'une grande richesse harmonique.

Laissez-passer disponibles dès le mardi 2 décembre, 13h

Vendredi 19 décembre, 20 h

LE VENT DU NORD

Musique traditionnelle québécoise

Le Vent du Nord est une toute nouvelle formation composée de quatre musiciens d'expérience, Nicolas Boulérice, Olivier Demers, Benoit Bourque et Bernard Simard.

Le spectacle virevolte entre la podorymie, les giges, le répertoire traditionnel et les pièces originales, les chansons à répondre et les airs à danser au son des quatre voix et plusieurs instruments tels la vielle à roue, la guitare, l'accordéon, la gigue, le tambour à mailloche, les cuillères, le piano, la flûte et les pieds!

Laissez-passer disponibles dès le samedi 6 décembre, 13h

EXPOSITIONS

Du 6 novembre au 13 décembre



Collectif de céramistes

Caractères est composé de créations céramiques contemporaines qui font état de la diversité et de l'originalité profonde de l'art actuel; œuvres

décoratives ludiques, œuvres d'art à part entière ou objets utilitaires résultats de recherches sur le design, etc.

L'exposition en dit long sur l'esprit créatif qui anime les vingt céramistes du Centre de céramique Bonsecours et lève le voile sur un aspect jusque là méconnu du grand public.

Salle d'exposition

Entrée libre

Maison de la culture Ahuntsic/Cartierville (suite)

OM

Du 13 novembre 2003
au 17 janvier 2004

Photographies de Martin Beaulieu

Guidé par une extraordinaire attirance pour ce pays que l'on nomme le « Toit du Monde », le photographe Martin Beaulieu invite à la découverte du Tibet avec ses temples bourdonnant de prières, la beauté brute de ses paysages et son riche héritage culturel. Il porte aussi un regard sur la tragédie dont est victime le peuple tibétain qui assiste impuissant à la destruction de son patrimoine artistique, culturel et religieux. Textes et images constituent une œuvre à double entrée, dressant un portrait multiple de la situation actuelle au Tibet et celle d'un peuple en exil.

Hall - Entrée libre



BILLETTERIE

Pour obtenir les laissez-passer, vous devez vous présenter en personne à la maison de la culture avec votre carte Accès Montréal ou une preuve de résidence de Montréal. Sauf exception, les laissez-passer sont distribués deux semaines avant l'activité. Ils sont limités à deux par personne et à quatre pour les activités jeunesse. Aucune réservation téléphonique n'est acceptée. Chaque billet donne droit à une place et ce, jusqu'à 10 minutes avant le début de l'activité. L'usager doit se présenter avant l'heure de la représentation pour choisir son siège. En cas de retard, le détenteur de billet ne pourra se prévaloir de son privilège.

Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville



10300, rue Lajeunesse, 1^{er} étage H3L 2E5

Métro Henri-Bourassa

Informations générales (514) 872-8749

[Http://www.ville.montreal.qc.ca/maisons/maisons](http://www.ville.montreal.qc.ca/maisons/maisons)

Heures d'ouverture

Mardi 13 h à 20 h

Mercredi et jeudi 13 h à 18 h

Vendredi et samedi 13 h à 17 h

Dimanche et lundi fermé

La maison de la culture est ouverte sans interruption les jours de spectacle.

ÂGE MINIMUM RECOMMANDÉ POUR LES ACTIVITÉS JEUNESSES

Nous vous recommandons de prendre en considération l'âge minimum recommandé pour chacun des spectacles. Ainsi nous pourrions offrir à tous les spectateurs des conditions idéales de représentations et permettre aux artistes de se produire devant un public ciblé. Bien que certains enfants soient plus éveillés que d'autres, par souci d'équité, nous devons convenir d'un âge minimum pour tout le monde.

La programmation Hiver 2004 sera disponible à la maison de la culture à partir du 20 janvier 2004

Autres lieux de diffusion

Église de la Visitation



1847, Boulevard Gouin Est

Métro-Henri-Bourassa, autobus 69 Est

Maison du pressoir du parc-nature de l'Île-de-la-Visitation

10 865, rue du Pressoir

Métro Henri-Bourassa, autobus 69 Est

Téléphone: 280-6783

Actualités

Festivités culturelles 2004

Durant les mois de mars à mai, une véritable effervescence culturelle se produit dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. Les Festivités culturelles sont l'occasion de découvrir le talent des gens d'ici. Petits et grands vous convient ainsi aux spectacles et expositions qui résument leur session dans les différents centres de loisirs.

Jeux de Montréal

Depuis 26 ans, les Jeux de Montréal réunissent plus de 7 000 jeunes Montréalais de 6 à 12 ans inscrits dans les clubs sportifs et les organismes de loisirs partenaires de la Ville. En avril dernier, quelque 460 fiers compétiteurs évoluant dans une vingtaine de disciplines ont porté les couleurs d'Ahuntsic-Cartierville, permettant à l'arrondissement de gagner la prestigieuse coupe Jean-Dupire. Cette coupe est remise à l'arrondissement qui a cumulé le meilleur pointage pour la participation, la performance et l'esprit sportif.



Dans Ahuntsic-Cartierville, on sait profiter de l'hiver

La période d'inscription pour les activités de la session d'hiver 2004 se déroulera du lundi 12 au mercredi 14 janvier 2004, de 19 h à 21 h. Pour tout renseignement sur les activités offertes, communiquez avec l'organisme partenaire qui figure dans le *Répertoire 2003-2004 Culture, sports et loisirs* ou communiquez avec la Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social, au 872-6196.

On glisse au rythme de la nature

Près de 24 km de pistes de ski de randonnée vous permettent de contempler les plus beaux atours de l'arrondissement. Que ce soit au parc-nature Bois-de-Liesse ou sur l'Île-de-la-Visitation ou encore au parc de la Merci, les amateurs de ski de fond peuvent glisser à cœur joie sur des pistes balisées et régulièrement entretenues.

On s'amuse sur la glace dehors comme dedans

Il existe 22 patinoires extérieures dans l'arrondissement. Certaines sont aménagées pour la pratique du hockey et du ballon balai alors que d'autres sont mises à la disposition des amateurs de patinage libre. L'une d'elles est assurément située à deux pas de chez vous!

Beau temps mauvais temps, de septembre à la fin mars, les arénas de l'arrondissement permettent aux adeptes du patinage libre, du hockey sur glace, de patinage artistique, de patinage de vitesse et de ballon sur glace de s'adonner à leur sport préféré. Pour connaître les horaires, consultez le *Répertoire 2003-2004 Culture, sports et loisirs*.

On divertit les petits

Vous arrive-t-il d'être à court d'idées pour occuper vos enfants durant la relâche scolaire? N'ayez crainte! L'arrondissement a prévu le coup et vient à votre rescousse avec un choix varié d'activités. Des organismes partenaires mettent sur pied un club de vacances spécialement conçu pour l'occasion. La maison de la culture pour sa part propose une semaine jeune public avec des spectacles et des animations en danse, théâtre, musique et cinéma. Et pour les plus sportifs, des périodes d'activités libres sont offertes à la piscine Sophie-Barat et dans les arénas de l'arrondissement. Des renseignements supplémentaires seront publicisés dans votre hebdomadaire local. Consultez-les et... dites au revoir au stress!



C'est congé? Vaut mieux appeler

Comme partout ailleurs, certaines installations de la Ville de Montréal font relâche à Noël et au Jour de l'An. Pour les autres jours de congé, il est toujours prudent de s'informer au préalable afin de vous éviter des déplacements inutiles. Un simple coup de téléphone suffit : 872-6196.

Bibliothèques

La nouvelle ville compte maintenant 57 bibliothèques. Ce qui veut dire des millions de documents, bandes dessinées, cédéroms, journaux, magazines, postes informatiques et autres. De quoi satisfaire votre goût de la lecture et de la découverte!



Photo : Denis Labine

Abonnement

L'abonnement est gratuit pour les résidents et les contribuables de Montréal. Vous devez cependant présenter une pièce d'identité et une preuve de résidence. Les jeunes doivent remplir un formulaire d'abonnement et le faire signer par un de leurs parents.

Prêt et retour de documents

Vous devez présenter votre carte pour emprunter un document. Dans l'arrondissement, les adultes peuvent emprunter jusqu'à 25 documents à la fois, 15 au maximum pour les jeunes. La durée de l'emprunt est de trois semaines. La plupart des livres sont renouvelables une fois, soit en vous rendant sur place dans la bibliothèque de votre choix ou encore en téléphonant à n'importe laquelle des bibliothèques de l'ancienne ville de Montréal (excluant la phonothèque). Pour les nouveautés ou les documents réservés, le prêt n'est pas renouvelable. Lorsque la bibliothèque est fermée, vous pouvez déposer vos documents dans une **chute à livres**.



Photo : Denis Labine

Du côté des jeunes

Les jeunes aussi ont leur bibliothèque... de Salaberry où ils trouveront des albums pour les tout-petits, des affiches, des bandes dessinées, des livres-cassettes, des jeux avec lesquels ils peuvent jouer sur place et des postes de consultation qui leur donnent accès à Internet ou à des cédéroms.

Pendant l'année scolaire, les élèves peuvent venir en groupe, accompagnés d'enseignants ou d'éducateurs pour s'initier à la bibliothèque, à l'informatique, faire leurs devoirs ou des recherches et bien sûr emprunter les trésors qu'ils dénichent. L'école doit réserver son jour en début d'année scolaire.

Cercle de lecture et d'écriture

Les bibliothèques d'Ahuntsic et de Cartierville organisent un cercle de lecture et d'écriture, **Les mots partagés**, pour découvrir la richesse et la diversité de la culture québécoise. Ces séries de dix rencontres ont lieu les vendredis après-midi à la bibliothèque Ahuntsic et les samedis après-midi à la bibliothèque de Cartierville. L'inscription est obligatoire.

Rencontre d'auteurs

Durant la saison automne-hiver, certaines bibliothèques organisent aussi des rencontres d'auteurs et des activités culturelles. C'est à surveiller!

Actualités

Aménagement urbain et services aux entreprises

De nouveaux règlements pour une meilleure qualité de vie

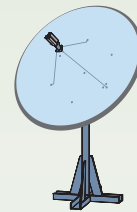
Le conseil d'arrondissement a récemment adopté deux modifications au Règlement d'urbanisme. L'une de ces modifications concerne les commerçants alors que l'autre s'adresse davantage aux résidents.

L'étalage extérieur

Les commerçants devront désormais se conformer aux directives concernant leur étalage extérieur (fleurs, plantes, fruits et légumes). Ainsi, il est dorénavant permis d'installer un étal du 1 avril au 30 octobre et uniquement durant les heures normales d'ouverture du commerce. La superficie maximale autorisée ne doit pas dépasser 15 % de la superficie du local situé au même niveau que l'étalage. Il faut aussi prévoir un dégagement de tout étal ou marchandise dans un rayon de 5 mètres, mesuré au point d'intersection des voies publiques. Les commerçants doivent également prévoir l'installation d'un auvent en toile au-dessus des étals et de la marchandise qui se situent sous les logements des étages supérieurs. Enfin, la marchandise exposée à l'extérieur doit correspondre à la marchandise vendue à l'intérieur du local.

Antennes paraboliques

Vous songez à vous abonner à un service de télévision par satellite ou vous possédez déjà une antenne installée sur votre bâtiment? Sachez que de nouvelles dispositions sont en vigueur depuis le 12 septembre dernier concernant les antennes paraboliques de moins de 60 cm de diamètre. Dorénavant, l'installation d'une antenne doit se faire de façon à en limiter l'impact visuel à partir de la rue. L'antenne peut donc être installée :



- sur les murs latéraux ou arrière à condition d'être en retrait de 2 mètres du mur de façade;
- sur un toit, à la condition d'être localisée sur le versant arrière d'un toit en pente sans excéder le faîte ou sur un toit plat en retrait de 2 mètres du mur de façade;
- à l'intérieur d'un balcon directement contre le mur du bâtiment sous le niveau du garde-corps, sans aucune saillie du balcon.

Ces règlements visent à créer dans notre communauté un environnement plus propre et esthétique. Nous sommes invités à les respecter pour le bénéfice de tous. Aussi, les inspecteurs de l'arrondissement aviseront toute personne en infraction. Un manque de collaboration de la part d'un contrevenant pourra entraîner l'imposition d'une amende. Pour plus de détails sur ces nouvelles mesures, contactez la Direction de l'Aménagement urbain et services aux entreprises, au 872-3020. Le bureau est ouvert du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h.

Bureau Accès Montréal

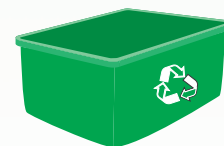


Ouvert ou fermé?

Le bureau Accès Montréal est ouvert sans interruption du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Par contre, le bureau est fermé lors des congés fériés et durant la période des fêtes, soit du 24 décembre 2003 au 5 janvier 2004. Le site Internet de la Ville quant à lui ne prend jamais congé! Il est accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Allez jeter un coup d'œil au : www.ville.montreal.qc.ca. Vous y trouverez également les répertoires de tous les arrondissements.

Un bac pour l'environnement

Votre bac vert est endommagé? Qu'à cela ne tienne! Rapportez-le dans n'importe quel bureau Accès Montréal où vous pourrez vous en procurer un nouveau. Quatre formats de bacs sont disponibles : petit, moyen, grand et bac à poignée. Le choix doit tenir compte du nombre de personnes, de l'espace et la quantité des matériaux récupérés.



Un site plus accueillant

L'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville lancera ses nouvelles pages web au début d'année 2004. Un contenu plus convivial et une mise à jour plus régulière permettront aux internautes d'être au fait de tout ce qui se passe dans l'arrondissement. Pour ceux qui n'ont pas accès à Internet, vous avez désormais une borne interactive au BAM. Cela vous permettra de consulter et d'imprimer le contenu des pages du site Internet de la Ville et ceux des gouvernements provincial et fédéral. Allez jeter un coup d'œil au www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville

Ahuntsic-Cartierville en mouvement

Chers concitoyens, chères concitoyennes,

Il peut vous sembler un peu étonnant que nous profitons de ce premier Bulletin pour tracer un bilan des 10 dernières années de l'arrondissement alors que celui-ci a été créé en 2001 à la suite de l'avènement de la nouvelle Ville de Montréal. Il faut savoir que ce territoire constituait déjà une entité administrative à l'intérieur de l'ancienne Ville de Montréal pour ce qui était de plusieurs services. Le découpage des districts électoraux respecte depuis longtemps ce même territoire bien qu'il y eu, surtout au moment de la fusion, des réajustements des frontières des uns par rapport aux autres. Soulignons également que l'équipe de conseillers est restée sensiblement la même depuis 1994. Pour qui connaît la vie communautaire, on sait bien qu'Ahuntsic-Cartierville est une entité bien définie et bien vivante.

Beaucoup de choses ont changé pour le mieux dans le nord de Montréal depuis dix ans et ce, malgré les quelques années de stagnation économique que la métropole a traversé au milieu de la dernière décennie. On s'empresse généralement d'oublier ces mauvais moments, mais rappelons que la récession du début des années 90 avait laissé Montréal dans une situation financière précaire. Le moins spectaculaire de ces changements que nous évoquions, mais certes le plus important, a sûrement été le redressement des finances publiques.

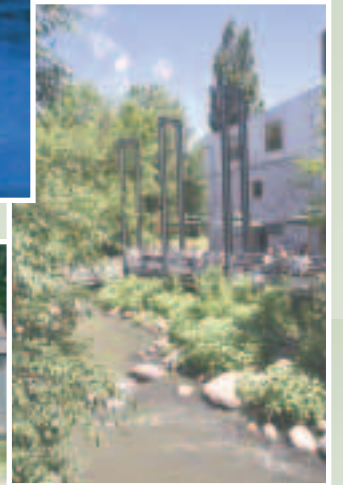
Des contribuables qui respirent

En 1994, les contribuables de Montréal assumaient une assez lourde charge fiscale. De 1994 à 2001, cette charge s'est stabilisée et a même baissé de 1,2% pour les contribuables du secteur résidentiel et de 15,5% pour le secteur non résidentiel.

Pendant ce temps, l'indice des prix à la consommation augmentait de 13,4%. Un écart remarquable! Pour réussir ce tour de force, il a fallu rationaliser les dépenses; ce qui a été fait, entre autres, en réduisant la taille de la fonction publique municipale qui est passée, avant la fusion, de 11 564 à 9971. Depuis la fusion, le compte de taxes des contribuables d'Ahuntsic-Cartierville, comme tous ceux de l'ancien Montréal, est resté stable.

La relance

Ces années de redressement budgétaire et financier ont permis de rétablir en partie les avantages comparatifs de Montréal par rapport à la banlieue et de relancer l'économie. Dans notre arrondissement, cette relance s'est traduite par le développement spectaculaire de la fonction commerciale, que ce soit au Marché central, dans l'axe l'Acadie ou sur la Promenade Fleury. On a vu aussi la consécration de la vocation de Quartier de la Mode dans le secteur Chabanel.



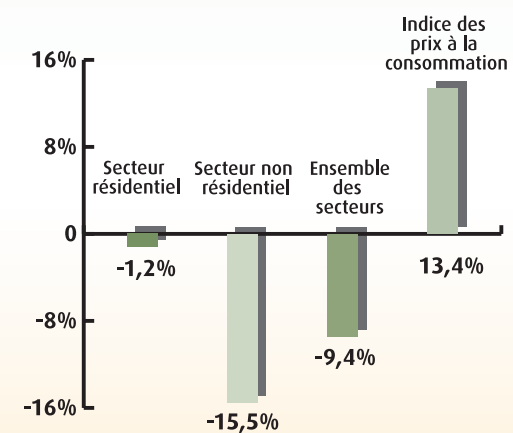
Qualité de vie

Les dix dernières années ont aussi vu des progrès dans bien d'autres domaines. Citons particulièrement l'amélioration de nos équipements dédiés à la culture grâce à l'aménagement de la bibliothèque Ahuntsic et de la maison de la culture dans l'édifice Albert-Dumouchel.

Dans ces quelques pages, nous vous parlerons également d'espaces verts, de développement social et de partenariat avec les organismes, de développement résidentiel et d'infrastructures de transport. Des sujets variés qui tendent tous à démontrer que notre territoire a connu au cours des dernières années une croissance remarquable et surtout une amélioration des services à la population - ce qui a toujours été notre principale préoccupation.

Bonne lecture.

Variation des charges fiscales par rapport à l'indice des prix à la consommation 1994-2001



Source: Bureau des élus, 2001

Noushig Eloyan
Présidente et conseillère de Cartierville

Maurice Beauchamp
Conseiller de Saint-Sulpice

Hasmig Belleli
Conseillère de l'Acadie

Pierre Lapointe
Conseiller d'Ahuntsic

Achille Polcaro
Conseiller du Sault-au-Récollet

Des services en constante amélioration

L'édifice Albert-Dumouchel Un lieu de rassemblement, de culture et de services

Pendant longtemps, notre population a souffert d'une pénurie d'équipements et surtout d'un pôle de référence culturelle alors que la programmation de la maison de la culture était éparpillée aux quatre coins du territoire. La situation a été corrigée en 1998 avec l'acquisition et l'aménagement d'un édifice à l'angle des rues Lajeunesse et Fleury, qui est devenu depuis le phare culturel de notre arrondissement.



L'édifice porte le nom d'Albert Dumouchel (1916-1971), en l'honneur de ce grand artiste peintre montréalais, spécialiste de la lithographie et de la sérigraphie, et considéré comme le père de la gravure au Québec. Albert Dumouchel a reçu plusieurs prix et distinctions à l'étranger comme au Canada et, fait moins connu, il a vécu une grande partie de sa vie dans Cartierville.

L'édifice Albert-Dumouchel regroupe la maison de la culture, la bibliothèque d'Ahuntsic, le Bureau accès Montréal, le Bureau des élus ainsi que le Centre local d'emploi.

La maison de la culture y présente annuellement 70 à 80 spectacles dans diverses disciplines : musique, variétés, théâtre, danse. Cette programmation vise les différents groupes d'âge. On y présente également une quinzaine d'expositions par année, principalement en art contemporain.

Trois bibliothèques valent mieux qu'une

Sur une base annuelle, les trois bibliothèques de l'arrondissement effectuent 690 000 prêts de documents. Ce qui classe notre territoire au premier rang des arrondissements de l'ancienne Ville de Montréal.



Les trois bibliothèques enregistrent 220 000 consultations de documents sur place par année et 180 000 demandes de références sont formulées par le public. La fréquentation totale des bibliothèques est de l'ordre de 320 000 personnes par an.

Soulignons que c'est la bibliothèque d'Ahuntsic qui enregistre annuellement le plus grand nombre de prêts de documents de toutes les bibliothèques de l'ancienne Ville de Montréal.

La bibliothèque l'Acadie, qui a longtemps été située dans l'école Évangéline, a été transférée en février 2003 dans Cartierville, à l'intersection des rues Salaberry et Grenet; ce qui a entraîné une hausse de sa fréquentation de l'ordre de 40 %.

Également située dans Cartierville, mais à la limite de l'Acadie, la bibliothèque Salaberry est au service des jeunes depuis 40 ans et les différentes écoles avoisinantes la fréquentent assidûment.

Le partenariat

La grande vitalité de l'arrondissement n'est pas que l'affaire des autorités municipales. On trouve sur notre territoire une foule d'organismes qui dépendent du travail, du dévouement et de la débrouillardise de leurs membres. Ces groupes sont présents dans tous les secteurs de la vie collective et communautaire. Bien enracinés dans notre milieu, ils offrent des services qu'aucune administration ne pourrait offrir. Près des préoccupations quotidiennes, ils sont souvent présents auprès des jeunes et des plus démunis.

Depuis 1995, l'arrondissement a remis près de 6 millions de dollars en contributions financières à ces organismes partenaires afin de les soutenir dans leurs interventions auprès de la population : activités de loisirs, clubs de vacances, clubs sportifs, jeunesse et développement social.

Des partenaires hors pair

Beaucoup d'organismes contribuent à la vie culturelle, sportive et communautaire de chez nous. Parmi eux, les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville peuvent compter sur trois grands organismes sans but lucratif qui animent de façon exceptionnelle leur vie culturelle.

Musique Multi-Montréal



Installé dans notre arrondissement mais ayant un grand rayonnement, Musique Multi-Montréal est un organisme de production et de diffusion qui se consacre depuis 1991 au rayonnement de musiciens professionnels de toutes origines.

Cette année, Musique Multi-Montréal a présenté le festival «Des musiques et du monde» à la maison de la culture Ahuntsic-Cartierville - témoignage de la vitalité de la création musicale dans les diverses communautés culturelles de notre arrondissement. L'expérience sera renouvelée en 2004.

Le FestiBlues international de Montréal

En 1998, le FestiBlues a été présenté pour la première fois au parc Raimbault. En 2001, après trois ans d'opération, le FestiBlues s'installait au parc Ahuntsic et allait connaître une expansion sans précédent.



L'édition 2003 comportait 32 spectacles. Parmi les 13 spectacles en salle, plusieurs ont été présentés à la maison de la culture et d'autres dans des restos et des bars. En 2003, avec plus de 100 000 spectateurs, le FestiBlues est l'événement culturel le plus important du nord de Montréal.

Cité Historia



Cité Historia est un organisme à but non lucratif qui, depuis plus de dix ans, a pour mandat de promouvoir et de diffuser des connaissances historiques. Il réalise des activités d'animation et d'interprétation ainsi que des concerts dans le secteur du Sault-au-Récollet et plus spécifiquement au site des Moulins de l'Île-de-la-Visitation. L'organisme gère aussi un bistro très fréquenté par les visiteurs du Parc de l'Île-de-la-Visitation. Il faut dire que l'histoire de l'arrondissement est riche et que cet organisme sait comment le garder bien vivant dans nos mémoires.

Dix ans de préoccupations environnementales

Passer à l'action en matière d'environnement

En 1994, il ne s'agissait plus pour la nouvelle administration de parler de recyclage et d'écologie mais plutôt de passer à l'action et d'imposer une vision globale inspirée du développement durable et baptisée l'éco-civisme. Cette nouvelle vision se traduit de plusieurs façons : mise sur pied des éco-quartiers et des éco-centres, programme du Montréal-Bleu, aménagement des berges, et enfin, adoption d'une réglementation qui fait du recyclage une obligation pour tous les citoyens.

Aujourd'hui les citoyens de anciens quartiers de Montréal, malgré le grand nombre de conciergeries et d'édifices en hauteur, recyclent environ 34% de leurs rejets, ce qui les place bien en avant de la moyenne des banlieues qui se situe autour de 22%, mais encore loin de l'objectif de 60% fixé par le gouvernement du Québec pour 2008.

Les éco-quartiers

Les éco-quartiers sont des organismes communautaires mandatés par l'arrondissement pour faire la promotion de l'environnement. En plus de mettre en place des programmes de promotion de gestion responsable des matières résiduelles, les éco-quartiers collaborent de plusieurs façons avec les citoyens afin d'améliorer la qualité de leur environnement : programme d'embellissement, de valorisation du patrimoine végétal, distribution de fleurs, campagne d'information et d'éducation sur le compostage et les alternatives aux pesticides dans le jardinage, etc.

L'éco-centre

L'éco-centre d'Ahuntsic-Cartierville est le deuxième à avoir été ouvert. Il s'inscrit dans cette volonté des autorités de notre arrondissement de proposer aux citoyens des façons plus écologiques de récupérer les matériaux de construction et de démolition résidentielles ainsi que toutes sortes d'objets encombrants, dont les pneus usés, les vieux meubles, les électroménagers usagés et même de résidus domestiques dangereux. Le fait que ce service soit offert gratuitement a beaucoup diminué le délestage sauvage.



Photo : Denis Labine

Les jardins communautaires

Lieux de rencontres, d'intégration sociale et de plaisirs, les jardins communautaires ont trouvé leur place dans l'arrondissement. On compte aujourd'hui huit jardins communautaires qui accueillent 1 028 jardiniers.

Le dernier a été inauguré en 2001 (Petit-Bois-Franc), récemment renommé Gérard-Legault, en mémoire de ce conseiller municipal; on lui ajoutait 38 nouveaux espaces en 2003. Les jardins sont gérés par des conseils d'administration élus par les jardiniers.



Des parcs et des espaces verts à protéger

L'arrondissement est particulièrement bien choyé en parcs et en espaces verts. Il serait fastidieux de faire ici la liste de tous les investissements qui ont été faits dans les parcs et les espaces verts au cours des dix dernières années. Disons simplement que la préoccupation des élus a été d'améliorer la qualité des espaces verts et de maintenir les équipements aux normes quand ce n'était pas d'en ajouter là où c'était nécessaire pour que les citoyens continuent de les fréquenter et d'en apprécier la beauté.

Ainsi, plusieurs millions de dollars ont servi à maintenir la qualité des plateaux sportifs comme les terrains de soccer ou les terrains de balle alors que d'autres ont servi à remplacer les modules de jeux d'enfants un peu partout dans les parcs. Des pataugeoires ont été remises aux normes et des jeux d'eau ont été installés dans plusieurs parcs. Chaque fois que des interventions sont faites dans les parcs, on en profite pour faire des plantations d'arbres et d'arbustes.



La Fête de l'arrondissement : une tradition à établir

Près de 2 500 personnes ont participé à la première édition d'une grande fête familiale printanière visant à célébrer l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et l'anniversaire de la fondation de la Ville de Montréal, le 17 mai 1642.

Spectacles, structures gonflables, kiosques d'information, circuit historique en autobus dans le secteur le plus ancien de l'arrondissement, température idéale et surtout participation de plusieurs partenaires, tout a concouru à faire de cette journée un grand succès. C'est un rendez-vous, en mai prochain.



Dix ans de croissance

Le Marché central - Un succès colossal

Lorsqu'on voit aujourd'hui le grand succès du Marché Central, on oublie dans quelle situation délicate il se trouvait il y a quelques années. L'aide de la Ville a été déterminante pour relancer le projet, mais l'importance du projet la justifiait amplement.



Photo : Denis Labine

C'est près de 115 millions de dollars que le Marché et ses partenaires ont investis au cours des dix dernières années. La Phase I, entreprise en 1994, a généré des investissements de 52 millions de dollars, alors que les phases II, III et IV qui se sont terminées en 2003, ont généré 73,2 millions. On sait aussi que la phase V est en préparation.



Photo : Denis Labine

Plus de 100 millions en développement résidentiel

Au cours des dix dernières années il s'est construit près de 400 unités de logement de toutes typologies dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville. C'est un chiffre étonnamment élevé lorsque l'on tient compte de la rareté des terrains. Il faut dire que sur un territoire aussi bâti que le nôtre, on ne peut s'attendre à un boum de construction.

La Promenade Fleury - Un bijou à conserver

L'artère commerciale de la Promenade Fleury s'adresse à une tout autre clientèle. Lieu de rencontre et d'animation, la Promenade contribue à assurer une vie de quartier dynamique et agréable. Depuis dix ans, l'arrondissement verse 50 000 \$ annuellement à la SIDAC de la Promenade Fleury.

Plusieurs programmes ont été mis sur pied pour inciter les commerçants à rénover leur commerce. Par exemple, entre 1994 et 1996, 75 projets ont été acceptés dans ces programmes pour des investissements privés de 2,1 millions alors que la Ville versait 582 000 \$ en subventions. De plus 34 projets ont aussi été complétés à l'extérieur de la SIDAC, soit à la Place Fleury. La Ville a contribué pour 418 000 \$ et les propriétaires ou les marchands pour 1,2 million.



Des subventions qui ont eu un effet de levier sur la qualité de vie des citoyens de l'arrondissement.

Le secteur Chabanel

Depuis plusieurs années, on sait que l'industrie du vêtement perdra la protection des barrières tarifaires et qu'elle devra faire face à la concurrence mondiale. On s'attend malheureusement à des pertes d'emplois importantes dans ce secteur. Il devient de plus en plus urgent de préparer un plan de relance pour le secteur de Chabanel qui vit déjà l'impact de l'entrée en vigueur de ces mesures.

L'arrondissement, en collaboration avec le gouvernement fédéral, la Ville centrale et des propriétaires du secteur, travaille actuellement à la préparation d'un plan de relance qui tiendra compte du secteur résidentiel au sud. L'arrondissement effectue également des études de circulation. Le plan sera déposé dès février 2004.

Rappelons que l'arrondissement soutient financièrement depuis trois ans la Société de développement et de promotion de l'Innopôle (50 000 \$/an) qui regroupe les secteurs de Chabanel, du Marché central et de l'ouest de l'Acadie. Des programmes d'aide à la rénovation ont aussi été offerts aux marchands de la rue Chabanel. Ceux-ci ont investi 1,5 millions alors que la Ville contribuait pour 500 000 \$.



Photo : Denis Labine

Favoriser les déplacements

Que ce soit pour les résidents ou pour les entreprises, un des facteurs qui facilite le plus la vie est la fluidité de la circulation. La présence des grandes autoroutes en bordure de notre territoire peut être trompeuse.

Il a fallu bien du travail et beaucoup d'investissements pour que le ministère des Transports accepte de construire de nouvelles bretelles à l'autoroute. On a ajouté une bretelle sur Jules-Poitras (en collaboration avec Saint-Laurent) et une autre sur Salaberry. De plus on a réaménagé celle de Persillier.

Le rond-point l'Acadie

Plusieurs ronds-points doivent être refaits le long de la Métropolitaine. Beaucoup de pressions ont été faites afin de convaincre nos

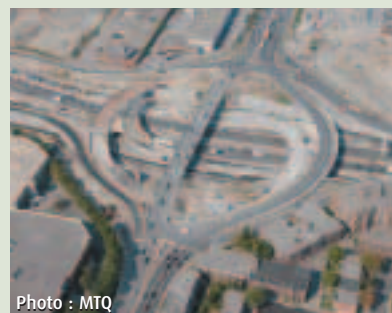


Photo : MTQ

partenaires gouvernementaux de débiter les chantiers par celui de l'Acadie. Cette réfection majeure venait compléter les investissements faits par la Ville dans le quadrilatère de l'Innopôle délimité par Saint-Laurent, Sauvé, l'autoroute 15 et la Métropolitaine.

Le tunnel Chabanel

En 1998, le tunnel Chabanel, construit au coût de 17 millions de dollars venait enfin briser l'isolement du secteur Chabanel en ouvrant un accès vers l'ouest sous les voies ferrées du CP. Notons que l'on a également amélioré les accès du secteur industriel situé entre le boulevard de l'Acadie et l'autoroute 15.



Photo : Denis Labine

Quelques exemples des investissements privés récents

Loblaw	17 millions \$	1999
Banque Laurentienne	800 000 \$	2000
Home Depot	11 millions \$	2001
Édifice FTQ (Phase II)	22 millions \$	2001
McDonald (Normandie)	800 000 \$	2001
Marché Adonis	7 millions \$	2001
Ciot	1 million \$	2002

Les informations qui suivent ne prennent pas en compte les modifications structurelles proposées au gouvernement du Québec, l'été dernier, par la Ville de Montréal.

Suivant la mouvance mondiale de la formation des grandes cités, l'Assemblée nationale du Québec adopte, en 2000, le projet de loi 170 sur la réorganisation municipale sur l'île de Montréal. Depuis le 1^{er} janvier 2002, les anciennes municipalités de l'île et les quartiers de Montréal, tels Ahuntsic-Cartierville, ont été structurés pour former une municipalité unique avec 27 arrondissements.

Du pain sur la planche pour notre équipe de gestion

Chaque arrondissement est géré par une instance politique - le **conseil d'arrondissement**, qui est appelé à statuer sur les politiques, les budgets et les priorités d'action dans ses champs de compétences selon les budgets alloués par le conseil municipal. Le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est ainsi formé de cinq conseillers municipaux pour un mandat de quatre ans.

En plus de veiller à votre bien être au quotidien, vos cinq conseillers municipaux siègent également au **conseil municipal de Montréal**. Ce dernier réunit le maire et les 73 conseillers regroupant tous les arrondissements.

Il va sans dire que la gestion d'une métropole est une affaire complexe. Aussi le conseil municipal est-il secondé dans ses travaux par huit **commissions permanentes**. Trois conseillers municipaux de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville y ont été nommés : Maurice Beauchamp, Hasmig Belleli et Pierre Lapointe. Bien que consultatif, le rôle des commissions permanentes est essentiel au bon fonctionnement de la Ville. Chacune des commissions tient des audiences publiques selon le calendrier établi.

**Participer à la vie démocratique,
c'est s'engager au mieux-être de sa collectivité.**

La démocratie en direct

Votre participation active à la vie démocratique de votre arrondissement c'est votre droit. C'est aussi votre responsabilité!

Toutes les assemblées du conseil d'arrondissement sont publiques. Vous êtes encouragés à y participer - question d'être bien informés.

Votre conseil d'arrondissement se réunit en séance ordinaire au moins dix fois par année. Les assemblées se déroulent à 19h, à la maison de la culture d'Ahuntsic-Cartierville (10300, rue Lajeunesse).

Vous êtes tout autant invités à participer aux séances du conseil municipal qui, règle générale, se déroulent pour leur part le quatrième lundi du mois, à l'hôtel de ville de Montréal.

Le calendrier, de même que l'ordre du jour et les procès-verbaux des réunions du conseil d'arrondissement et du conseil municipal sont disponibles sur le site Internet de la Ville (www.ville.montreal.qc.ca) et au bureau Accès Montréal de votre arrondissement (545, rue Fleury Est).



Photo : Swing Communications

Prenez la parole

Votre opinion est importante! Vous avez un commentaire, une suggestion ou une plainte à formuler au sujet de votre quartier, de votre arrondissement ou encore de la Ville en général? Une période de questions est toujours réservée à cette fin à chaque assemblée. Votre intervention doit évidemment être d'intérêt public et avoir un lien direct avec les responsabilités, les projets et les décisions administratives de votre arrondissement ou de la Ville, selon le cas.

Faites valoir votre point de vue

Tout projet exigeant une modification au règlement de zonage de l'arrondissement ou qui aurait un impact sur l'aménagement du territoire doit faire l'objet d'une **consultation publique** et même au besoin d'un référendum. Ces séances sont toujours annoncées dans les médias locaux. D'ailleurs, vous aurez bientôt la possibilité d'émettre votre opinion lors de la séance de consultation publique à propos du plan d'urbanisme. Voir les détails en page 16.

CALENDRIER SOMMAIRE 2003-2004

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

À 19 h

Mardi, 9 décembre 2003

Lundi, 12 janvier 2004

Lundi, 2 février 2004

Lundi, 1^{er} mars 2004

Lundi, 5 avril 2004

Lundi, 3 mai 2004

Lundi, 7 juin 2004

Lundi, 5 juillet 2004

Lundi, 2 août 2004

Mardi, 7 septembre 2004

Lundi, 4 octobre 2004

Lundi, 1^{er} novembre 2004

Lundi, 6 décembre 2004

Mot du directeur

La mission première d'un arrondissement est d'offrir à la population des services de proximité dans le domaine de la culture, des loisirs et des sports, de l'urbanisme et du développement économique, de la voirie et des parcs. Pour remplir cette mission, il faut surtout être à votre écoute et répondre à vos besoins tout en respectant notre enveloppe budgétaire, dans la mesure de nos moyens.

C'est dans cet esprit qu'en décembre 2001, j'ai formé l'équipe de direction actuelle. Provenant moi-même d'une banlieue, je désirais m'entourer de gestionnaires comptant un grand nombre d'années d'expérience à la Ville de Montréal afin de réaliser un mélange de cultures. Permettez-moi donc de vous les présenter brièvement.



Gilles Robillard est directeur des Travaux publics. Ingénieur de formation, Gilles cumule près de 20 ans d'expérience dans le milieu de la voirie. Son apport est particulièrement important lorsqu'il s'agit de la préparation du programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement. **Christian Champagne**, directeur de l'Aménagement urbain et des services aux entreprises, possède la réglementation municipale sur le bout de ses doigts. Architecte de formation, plusieurs des dossiers de Christian portaient déjà sur Ahuntsic et Cartierville. **Richard Blanchette**, directeur de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social, était déjà actif dans ces deux districts avant de se joindre à l'équipe.

Richard cumule plus de 25 ans d'expérience dans le domaine, comme sa formation en loisir l'y destinait. Cette équipe n'est pas composée uniquement d'hommes, heureusement. Madame **Diane Ménard** est à la direction des Services administratifs. Diane détient un baccalauréat en administration, une maîtrise de l'École nationale d'administration publique et possède près de 30 ans passés dans divers services municipaux. Plan d'affaires, budget, ressources humaines et matérielles, support aux opérations constituent le quotidien de son équipe. Finalement, **Diane Charland** dirige l'unité connue sous le nom de Bureau d'arrondissement. Ses études en histoire et en sciences politiques ont conduit Diane au greffe de la ville où elle a notamment passé 12 ans à la direction des archives. Son sens de l'organisation est un apport important à la rigueur de l'équipe. Trois d'entre eux : Gilles Robillard, Christian Champagne et Diane Charland, résident d'ailleurs dans l'arrondissement. Dans les pages qui suivent, vous trouverez plus d'informations sur chacune des unités qu'ils dirigent. Je vous invite à communiquer avec eux au besoin. Ils sauront, sans aucun doute, répondre à vos questions.

Nos deux premières années de travail ont été consacrées à la mise en place de l'organisation, à la consolidation de l'équipe et à l'établissement de nos priorités. Parmi celles-ci, il y a l'amélioration continue du service aux citoyens. Je m'en fais personnellement un devoir et j'espère que bientôt les résidents d'Ahuntsic-Cartierville trouveront qu'il fait meilleur vivre dans leur arrondissement.

Le directeur de l'arrondissement,

Louis B. Provencher

La Direction des Travaux publics, du 24/7 sur toute la ligne



Le personnel affecté aux travaux publics, à la voirie et à l'environnement représente le plus important groupe d'employés municipaux de l'arrondissement. Et pour cause!

Beaux temps mauvais temps, 24 heures par jour, 7 jours par semaine, ils sont à pied d'œuvre pour maintenir et améliorer le confort de toute la collectivité. Ce sont eux qui assurent sans relâche l'entretien de la voirie et des infrastructures telles que le réseau d'aqueduc et des égouts, le mobilier urbain, de même que l'aménagement et l'entretien des parcs et des espaces verts. Ils sont également responsables de la collecte des déchets et du recyclage ainsi que de la gestion de la circulation et du stationnement.

Ainsi, pour ne donner que quelques exemples, qui n'a pas croisé sur son chemin une équipe de travail s'affairant à réparer des nids de poule au printemps, repaver une section de rue ou de trottoir, réparer une fuite d'eau, écurer un puisard, nettoyer les rues et les parcs, améliorer ou réparer des installations sportives, décorer les artères principales de fleurs en été et de lumières décoratives en hiver?

Deux fois la semaine, les éboueurs sillonnent les rues pour faire la collecte des déchets domestiques; une fois la semaine, ils recueillent les matières recyclables (les bacs verts) et les objets encombrants. Pas qu'une mince tâche lorsque l'on pense que chaque foyer de l'arrondissement produit en moyenne un kilo d'ordures ménagères par jour, soit près d'une demi-tonne par année! Y aurait-il un peu de gaspillage...? Quarante pour-cent de tout ce qui est jeté aux poubelles pourraient être recyclé si chacun y mettait un peu du sien!

Et que dire de la gestion de la neige! Saviez-vous qu'il tombe annuellement en moyenne sur Montréal quelque 225 cm de neige et qu'il en coûte 30 000 \$ du kilomètre pour déblayer les rues et trottoirs de notre arrondissement? De toute évidence, les gestes de civisme et le respect des consignes temporaires de stationnement contribuent à faciliter la tâche des employés et à réduire les coûts.

Aidez-nous à vous aider

- Pour tout renseignement sur les travaux routiers dans votre quartier : **872-3777**
- Pour signaler 24 heures par jour toute anomalie reliée à la voirie, à la circulation, à l'aqueduc ou aux égouts : **872-3434**

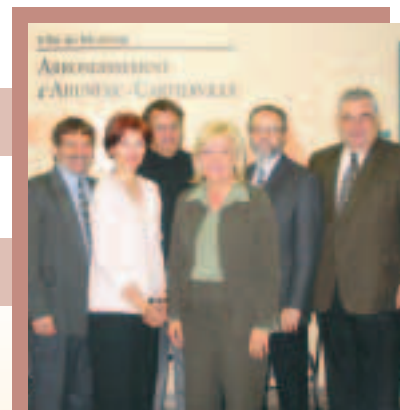
La Direction des Services administratifs

Cette direction exerce un rôle de conseil et de support auprès de toutes les divisions de l'arrondissement. À cet égard, son équipe, composée de 15 personnes, soutient de façon efficace et efficiente la direction, les gestionnaires et les employés et ce, dans le respect des objectifs de l'arrondissement.

Plus précisément, la Direction des Services administratifs assure le contrôle et les suivis des ressources financières, la gestion des ressources humaines et matérielles ainsi que des besoins informatiques.

L'équipe de direction de l'arrondissement

DIRECTEUR	SECRÉTAIRE	TÉLÉPHONE
Direction d'arrondissement Louis B. Provencher	Carole Deschênes	872-8884
Bureau d'arrondissement Diane Charland	Marie Drainville-Gagnon	868-4030
Services administratifs Diane Ménard	Suzanne Coudé	868-4082
Travaux publics Gilles Robillard	Carole Lavoie	868-4028
Culture, sports, loisirs et développement social Richard Blanchette	Sylvie Lauzon	872-6001
Aménagement urbain et services aux entreprises Christian Champagne	Ginette De Tilly	868-3560



La Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social : des marchands de bonheur !

La mission de la Direction de la Culture, des sports, des loisirs et du développement social est centrée sur l'amélioration de la qualité de vie de la population de l'arrondissement en veillant à ce que chaque individu y trouve son compte dans son épanouissement culturel et physique. Notre rôle est d'offrir, d'une part une programmation d'activités et d'événements à caractère culturel, sportif et récréatif, d'autre part de favoriser le développement social et communautaire et ce, en synergie avec les différents organismes partenaires qui œuvrent au sein de la communauté. Le défi est de taille mais combien stimulant !

En tant que service public, notre action est guidée par un certain nombre de principes que nous considérons immuables, à savoir que :

- le loisir est une dimension essentielle au bien-être et à l'équilibre de la personne;
- l'arrondissement doit assumer un *leadership* sur la base de ses responsabilités et la mobilisation de ses ressources, en concertation et en complémentarité avec les partenaires de la communauté. Son équipe de professionnels doit jouer à cet égard un rôle de facilitation, de rassemblement et d'appui;
- l'offre de service doit être accessible à tous et adaptée à toutes les clientèles, sans qu'aucun groupe ne soit laissé pour compte.

Alors, prenez un temps d'arrêt... Consultez votre « Répertoire 2003-2004 Culture, sports et loisirs de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville »...

Faites le décompte de la diversité des infrastructures et des équipements publics et privés : les bibliothèques, la maison de la culture, les centres de diffusion et de pratique culturelle; les centres communautaires et les centres de loisirs; les arénas, les piscines; les multiples terrains de jeux et installations sportives extérieures; les jardins communautaires, les parcs et les espaces verts, les maisons des jeunes...

Dénombrez la quantité d'organismes communautaires locaux voués au développement communautaire et social...

Voilà qui aidera sans doute à prendre la pleine mesure de notre richesse collective et d'apprécier à sa juste valeur l'esprit de



solidarité et d'entraide qui anime notre collectivité.

Oui, l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville est riche d'une armée de marchands de bonheur!

La Direction de l'Aménagement urbain et services aux entreprises

Depuis janvier 2002, il revient à chaque arrondissement de définir ses priorités d'aménagement à l'intérieur du plan d'urbanisme de la Ville, et de faire respecter les règlements s'y afférant. Dès lors, les questions de zonage, la hauteur des clôtures, le contrôle du bruit, l'accueil et le soutien aux entreprises sur le territoire, l'émission des permis, tous ces services et bien d'autres encore sont dorénavant à portée de main, dans l'arrondissement même.

Pour éclairer ses décisions et assurer un développement urbain respectueux du caractère propre au territoire, l'arrondissement profite de l'expertise de professionnels et de techniciens en urbanisme. De plus, le conseil d'arrondissement a créé un comité consultatif d'urbanisme composé de deux élus et de cinq citoyens choisis en fonction de leur expertise dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture et du patrimoine.

Des conseils judicieux par des professionnels compétents

Vous projetez acheter ou modifier un immeuble, rénover votre résidence ou démolir un vieux hangar? Notre équipe a pour mission de répondre à vos besoins de manière efficace dans l'élaboration de votre projet. Leurs conseils pourront vous épargner temps, argent et bien des embarras. Ce sont eux également qui ont à cœur que tous les résidents de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville habitent un logement décent et bénéficient d'un environnement de qualité.

Les services aux entreprises : une bonne affaire !

L'arrondissement a également pour mission de soutenir le développement économique local. Vous êtes un commerçant ou un industriel qui désire s'établir sur notre territoire? Le commissaire peut grandement vous faciliter la tâche. N'hésitez pas à mettre à profit ses connaissances et ses nombreux contacts dans le milieu. Ce sera payant pour vos affaires et ses services sont gratuits!

Les permis : un guichet unique

Les citoyens d'Ahuntsic-Cartierville sont des gens fiers qui apprécient la qualité de leur environnement. C'est afin de protéger ce milieu de vie que les règlements d'urbanisme existent et que l'arrondissement émet des permis. Ainsi, avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation intérieure ou extérieure sur votre propriété (résidentielle ou commerciale) ou encore avant d'abattre un arbre, il importe d'obtenir une autorisation. Il existe des normes à respecter même lorsque certains travaux ne requièrent pas de permis.

C'est dans ce même esprit que l'arrondissement veut assurer une coexistence harmonieuse entre les différentes activités urbaines sur le territoire en exigeant un certificat d'occupation pour toute entreprise ou commerce établi dans l'arrondissement.

La Direction du Bureau d'arrondissement

Sous l'appellation Bureau d'arrondissement, sont regroupées les fonctions officielles et légales de l'arrondissement de même que celles des communications et relations avec les citoyens.

Le secrétariat d'arrondissement

Le secrétariat d'arrondissement assure le soutien nécessaire à l'organisation, à la tenue et au suivi des séances du conseil d'arrondissement. En somme, c'est à la division du secrétariat que sont concentrés les dossiers en vue de la prise de décision. En plus d'assurer la garde des nouvelles archives de l'arrondissement, le secrétariat voit par ailleurs à la rédaction et à la publication des avis légaux, à la rédaction et au processus d'adoption des règlements, au traitement des dossiers d'appel d'offres de même qu'à l'application de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

La division de l'accueil et de l'information

La division de l'accueil et de l'information assure le lien entre les élus, l'administration et les citoyens. C'est elle qui est responsable du bureau Accès Montréal (BAM) - votre porte d'entrée par excellence pour trouver réponses à toutes vos questions concernant la gamme des services offerts par l'arrondissement. C'est là que vous pouvez effectuer plusieurs transactions, notamment le paiement des taxes municipales et des contraventions, le renouvellement des vignettes de stationnement et l'achat de la carte Accès Montréal. Vous pouvez également y faire inscrire toutes requêtes portant sur des problématiques qui affectent votre environnement.

Une petite équipe de professionnels met sur pied des campagnes de sensibilisation auprès de la population et produit différents outils et documents d'information tel que ce journal. C'est elle par ailleurs qui transmet aux médias locaux toutes les informations utiles en provenance de l'arrondissement, mais aussi de l'hôtel de ville.

Bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
10794, rue Lajeunesse
868-3940

Guichet pour l'émission des permis
10794, rue Lajeunesse (sous-sol)
872-3020

Le commissaire Jean-Marc Bissonnette
872-5469

Ahuntsic-Cartierville Montréal



En ligne avec les services de l'arrondissement



Voici les numéros de téléphone les plus demandés.
Gardez-les sous la main!

Bureau accès Montréal 872-6742

Bibliothèques

- Bibliothèque Ahuntsic 872-6992
- Bibliothèque de Cartierville..... 872-6989
- Bibliothèque de Salaberry 872-1521

Centres locaux d'emploi

- Centre local d'emploi – Ahuntsic 872-4949
- Centre local d'emploi – Fleury 872-5000

**Division de la culture, des sports, des loisirs
et du développement social**..... 872-6196

Éco-centre

- Éco-centre de l'Acadie 872-1376

Éco-quartiers

- Éco-quartier Ahuntsic 387-9505
- Éco-quartier Cartierville 856-9053
- Éco-quartier l'Acadie 331-6775
- Éco-quartier Saint-Sulpice..... 382-5879
- Éco-quartier Voisins du Sault 385-0084
(Sault-au-Récollet)

Info-travaux Montréal 872-3777

Info-neige-remorquage 872-3777

Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville 872-8749

Permis et inspection 872-3020

Service de police :

- Poste de quartier 10 (boul. O'Brien) 280-0110
- Poste de quartier 27 (rue Lajeunesse) 280-0127
- Poste de quartier 28 (rue Fleury) 280-0128

Service de sécurité des incendies de Montréal..... 280-1221

**Situation anormale ou dangereuse concernant
la voirie, la circulation, l'aqueduc, les égouts,
les espaces verts et les parcs** 872-3434

Tandem Montréal Ahuntsic-Cartierville..... 335-0545

Le Plan d'urbanisme : un document charnière

La nouvelle Ville de Montréal a enclenché le printemps dernier une vaste opération devant mener, à la fin de l'année 2004, à l'adoption de son premier Plan d'urbanisme - un processus de concertation qui fait appel à la participation tant des citoyens concernés que d'une foule d'experts de même que de tous les arrondissements.

Cette démarche entreprise par le conseil municipal de la nouvelle Ville est d'autant plus importante que les orientations et les priorités qui s'en dégageront serviront de matrice ou document de référence en matière d'intervention sur le territoire pour les années à venir.

Dégagés au Sommet de Montréal dans une optique d'assurer à la Ville un développement urbain harmonieux, les consensus suivants sont à la base du Plan d'urbanisme :

- assurer la qualité des milieux résidentiels;
- renforcer le centre-ville, les pôles d'activités économiques et les secteurs d'emploi;
- bonifier le transport collectif : le choix de transport pour l'avenir de Montréal
- agir sur les secteurs stratégiques;
- assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et viser un accroissement majeur de la qualité du design urbain et de l'esthétique de la ville.

Sous le thème « Montréal au premier plan », le nouveau Plan d'urbanisme vise à prime abord un juste équilibre entre les enjeux pan-montréalais et la mise en valeur des caractéristiques propres à chacun des 27 arrondissements. Le document final reflètera d'emblée cet objectif alors que chaque arrondissement aura un chapitre dédié qui fera l'énoncé des priorités de son développement local.

La contribution d'Ahuntsic-Cartierville

La Direction de l'aménagement urbain et services aux entreprises travaille depuis plusieurs mois avec des consultants afin d'identifier les enjeux locaux et de proposer des orientations et priorités dans le développement de l'arrondissement.

Tous les Montréalais auront d'autre part l'occasion de commenter et d'influencer le contenu du plan global d'urbanisme de la nouvelle Ville de Montréal.

Le tout a servi de base de discussion avec les élus, les membres du comité consultatif d'urbanisme et des groupes cibles constitués de citoyens et de groupes d'acteurs socio-économiques représentatifs de notre communauté. Cet exercice a permis d'identifier un certain nombre de pistes. Celles-ci seront soumises à l'ensemble de la population qui aura l'occasion de faire valoir son point de vue et ses préoccupations lors d'une séance de consultation publique qui se tiendra bientôt. Surveillez les avis dans les journaux!

Le conseil d'arrondissement déposera son document final au début de 2004.

Tous les Montréalais auront d'autre part l'occasion de commenter et d'influencer le contenu du plan global d'urbanisme de la nouvelle Ville de Montréal alors que l'Office de consultation publique de Montréal tiendra des audiences au cours du printemps 2004.

À suivre!